

# LIEU DE TRAVAIL HARCÈLEMENT



## LE HARCÈLEMENT EST JAMAIS OK



**SOYEZ CONSCIENT -**  
Reconnaitre les comportements qui contribuent au harcèlement au travail :

### Verbal

- Menaces et insultes ;
- Crier, injures, jurons ou vulgarité ;
- Commentaires cruels ou moqueries ;
- Blagues personnelles ou offensantes

### Visuel

- Textes, publications sur les réseaux sociaux ou dessins insultants, grossiers ou menaçants ;
- Gestes offensants

### Physique

- Agression ou attouchements indésirables ;
- Comportement menaçant, agressif ou violent ;
- Avances ou propositions sexuelles importunes ;
- Isolement intentionnel ou exclusion volontaire de collègues



**SOYEZ RESPECTUEUX -**  
Traitez tout le monde équitablement et avec dignité.



**RESTEZ ALERTE -** N'ignorez jamais le harcèlement au travail.



**SIGNALER -** Signalez tout incident à un superviseur, aux RH, au service juridique, à la conformité ou à la hotline.

Vous pouvez accéder à notre politique de non-harcèlement ici

Pour vous aider à rester sur la bonne voie vers une prise de décision conforme et éthique, veuillez contacter votre direction ou nous à l'adresse :  
[compliance@rpminc.com](mailto:compliance@rpminc.com).



Nous sommes RPM et notre succès dépend de chacun de nous suivant la bonne voie et adoptant notre Valeur de 168® pour prendre les bonnes décisions.